REVUE DE PRESSE
SUD OUEST ET CHARENTE LIBRE
DU 14 mai 2016

SUD OUEST

Moins de migrants mais un accord menacé

EUROPE Les arrivées en Grèce ont chuté de 90 % en avril. Mais la Turquie menace de rompre l'accord si l'Union européenne n'accepte pas la suppression des visas pour ses ressortissants

Le nombre de migrants arrivés en Grèce s'est effondré de près de 90 % en avril suite à l'entrée en vigueur d'un pacte entre Bruxelles et Ankara pour réduire cet afflux, mais cet accord ne tient désormais plus qu'à un fil.

Selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), seules 3 360 arrivées ont été enregistrées le mois dernier en Grèce, contre 26 971 en mars. L'accord UE-Turquie est entré en vigueur le 20 mars.

Frontex, l'agence chargée des frontières extérieures de l'UE, souligne que les Syriens continuent d'être les plus nombreux à entrer en Grèce, devant les Pakistanais, les Afghans et les Irakiens.

Mais de graves menaces pèsent sur l'avenir de l'accord conclu avec Ankara, en raison d'un désaccord profond avec Bruxelles sur l'exemption de visas pour les ressortissants turcs dans l'espace Schengen.

Une fois passée la porte de la Turquie, les migrants continuent de tenter leur chance à travers les Balkans. Ici, une famille dans la zone de transit à la frontière entre Serbie et Hongrie. AFP

Seules 3 360 arrivées ont été enregistrées le mois dernier en Grèce, contre 26 971 en mars

La Turquie exige que cette exemption soit mise en place d'ici à la fin juin, sous peine d'annuler le pacte avec Bruxelles.

L'UE pose certaines conditions à cette demande et réclame notamment un assouplissement de la législation antiterroriste turque, jugée non conforme aux normes de démocratie européennes.

Les Européens craignent que la loi soit utilisée pour restreindre les libertés d'expression et de la presse, fortement bousculées sous la présidence de Recep Tayyip Erdogan.

Mais la Turquie refuse d'assouplir ses lois antiterroristes au moment où elle doit lutter contre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et Daesh.

« À ce stade, je ne peux pas dire que nous ayons beaucoup d'espoir », a déclaré hier à la presse le ministre turc des Affaires européennes, Volkan Bozkir, après un entretien à Bruxelles avec le commissaire européen à l'Élargissement, Johannes Hahn, sur cette question.

En 2015, plus d'un million de migrants et réfugiés étaient arrivés dans l'Union européenne, en majorité des Syriens entrés en Grèce.

Afin de freiner cet afflux, Bruxelles et Ankara ont décidé de renvoyer en Turquie tout migrant arrivé en Grèce depuis le 20 mars et n'ayant pas fait de demande d'asile ou dont la demande a été rejetée.

« Abdication historique »

En contrepartie, l'UE a accepté de verser 6 milliards d'euros à Ankara et s'est engagée, pour chaque Syrien renvoyé, à en « réinstaller » un autre depuis la Turquie dans un pays membre, dans la limite de 72 000 places.

Les statistiques pour le premier mois plein suivant l'entrée en vigueur de l'accord démontrent l'effet dissuasif qu'il exerce déjà sur les candidats au départ, alors même que la partie controversée du pacte prévoyant des expulsions massives de migrants n'ayant pas obtenu de droit d'asile n'a pas encore été appliquée.

L'organisation Médecins sans frontières (MSF) a d'ailleurs fustigé hier cet accord, le qualifiant d'« abdication historique » des responsabilités morales et légales de l'Europe.

Depuis le début de l'année, 188 075 migrants et réfugiés sont arrivés en Europe en passant par la mer : 155 765 sont entrés en Grèce, et 31 219 en Italie, selon l'OIM. 1 357 personnes ont été retrouvées mortes ou sont portées disparues.

« Tellement fiers »

FOOTBALL Les parents du Charentais Christophe Jallet disent toute leur joie de voir leur fils retenu en équipe de France pour l'Euro

JONATHAN GUÉRIN
cognac@sudouest.fr

Jeudi soir à Nercillac, c'est une maman très fébrile qui regardait le journal de TF1. « J'avais la boule au ventre et je me suis rongé les ongles, raconte Françoise Jallet. Christophe m'a dit par SMS qu'il fallait attendre 20 h 15 pour avoir les noms. » À l'heure prévue, Didier Deschamps, le sélectionneur de l'équipe de France de football, a finalement prononcé le nom de Christophe Jallet. Le Cognaçais de 32 ans participera bien à l'Euro 2016. « J'ai crié toute seule devant la télé », rajoute la mère du joueur, émue rien qu'en repensant à cet instant.

Aussitôt, elle contacte son mari pour lui annoncer la bonne nouvelle. « J'étais à la fois stressé et assez confiant », confie Didier Jallet. Le père, retenu sur un chantier, n'a pas pu suivre l'annonce en direct. « Aujourd'hui, c'est l'apothéose, une véritable consécration dans sa carrière », poursuit-il en cherchant ses mots, dans une émotion palpable.

Pour mesurer le chemin parcouru, il faut remonter aux origines. Didier et Françoise sont issus du monde du vin et « partis de pas grand-chose ». Ils ont construit une exploitation viticole de 50 hectares de vignes en Fins bois et une importante activité de pépiniériste à Nercillac. Christophe vient au monde le 31 octobre 1983 à Cognac. Un monde très rond, comme le ballon qui le passionne dès son plus jeune âge. Il débute à l'AL Saint-Brice, enchaîne à l'UA Cognac, mais les Chamois Niortais le repèrent dès sa 13e année.

Onze sélections

Le reste relève d'une succession de succès : champion de National (la 3e division) en 2005, découverte de la Ligue 2 la saison suivante, transfert au FC Lorient en 2006. Et puis la cour des grands. Le Paris Saint-Germain engage l'arrière droit pour quatre ans et 2,5 millions d'euros. « Ça récompense tout son travail, estime aujourd'hui sa mère. Et surtout, il a su rester simple. »

Lyonnais depuis 2013, Christophe Jallet revient « trop peu souvent » voir sa famille. « On n'a jamais osé lui dire qu'on était fier de lui, mais là, c'est le moment », s'émeut Françoise. Le Cognaçais, qui envisage une reconversion dans l'œnologie, compte déjà 11 sélections (1 but), « mais jouer l'Euro en France, c'est quand même unique ».

« Christophe écrit l'histoire d'une autre façon », analyse son père, assurant « ne toujours pas réaliser » le statut international de son fils. Celui qui compte désormais parmi les 23 s'est exprimé uniquement sur le site Internet de l'OL : « Je suis tellement heureux que j'en ai pleuré. Il reste maintenant à bosser. L'attente a été très longue jusqu'à l'annonce de la liste. » Le Charentais est l'unique joueur à être originaire du grand Sud Ouest chez les Bleus.

Didier et Françoise Jallet sont à la tête d'une exploitation viticole et d'une pépinière à Nercillac, près de Cognac. ARCHIVES A.L.

L'écologie rapporte gros à Grand-Cognac

FINANCES Le ministère a labellisé la Communauté de communes comme territoire à énergie positive. 1,3 millions d'euros sera versé pour les projets

Grand-Cognac mise sur le vert, et ça rapporte ! La Communauté de communes (CdC) a été sélectionnée pour faire partie des 500 « territoires à énergie positive », c'est-à-dire situés à l'avant-garde de la transition énergétique. Michel Gourinchas s'est rendu à Paris, jeudi, pour signer la convention avec le ministère de l'Environnement, tout comme 100 autres territoires. « On n'a pas monté les dossiers pour avoir des sous, mais on a soumis des dossiers existants et ça a marché », précise le président de la CdC.

Parmis les projets retenus figurent principalement le cheminement doux le long du fleuve Charente et l'aménagement des quais à Cognac, mais aussi la rénovation du futur Hôtel de communauté (le site de l'ancien hôpital), l'éclairage LED au pôle des Vauzelles et l'aire de covoiturage.

1,8 million au total

Chaque territoire reçoit au minimum 500 000 euros pour les actions mises en œuvre. Une aubaine en temps de disette budgétaire. « On a perdu l'habitude de recevoir de l'argent de l'État, mais il faut louer la politique volontariste du gouvernement », vante un Michel Gourinchas dont on sait qu'il n'est pourtant pas un partisan de Ségolène Royal, actuelle ministre de l'Environnement. « Parmi les investissements utiles à l'économie, la démarche écologique a sa place. Ce sont les emplois de demain, avec du travail pour les entreprises locales. »

Pascale Belle, la maire de Javrezac et chargée des questions environnementales à Grand-Cognac, précise que la Communauté de communes avait déjà candidaté l'an dernier : « Nous avions été labellisés le 12 octobre 2015, avec une enveloppe de 500 000 euros. La démarche a été renouvelée et nous avons obtenu cette fois 1,3 million. Et on a encore quelques idées pour la suite… »

Parmi les 400 conventions signées sur les 500 prévues figurent Grand-Angoulême, la Haute-Saintonge et La Rochelle.

Jonathan Guérin

Les travaux des quais de Cognac font partie des projets subventionnés. ARCHIVES ANNE LACAUD

Le son et lumière en pleine préparation

BOURG-CHARENTE

Les premières répétitions du spectacle des 9 et 10 juillet ont débuté

Une certaine agitation régnait sur les rives de la Charente mardi soir pour la toute première répétition du son et lumière « Il était une fois Bourg-Charente ». Le projet mûrit de longue date et à deux mois de la première représentation, les organisateurs ne boudent pas leur plaisir. Ils étaient une trentaine mardi soir à se retrouver sur la rive gauche du fleuve face au château Marnier-Lapostolle. Cette première répétition avait surtout pour objectif de dégrossir la mise en scène et de tester la bande-son en condition réelle. « On va calibrer ce soir », affirmait le maire Jérôme Sourisseau agissant en véritable chef d'orchestre.

L'idée d'un son et lumière à Bourg-Charente émane de la richesse de l'histoire communale et du souvenir des cavalcades. « J'ai beaucoup travaillé sur l'histoire de la commune notamment avec le journal municipal depuis 1993. Et puis la commune a pendant longtemps présenté un spectacle de cavalcade sur l'eau dont la notoriété était très importante. Beaucoup de personnes m'ont incité à me lancer alors l'été dernier je m'y suis mis », explique Jérôme Sourisseau. Le maire s'est donc attelé à l'écriture et, très vite, une petite équipe de bénévoles s'est constituée à l'image de Sandrine Gatineau qui s'est proposée de rechercher la musique. Le comité des fêtes, association support de la manifestation, a également rejoint l'aventure. Un appel à population a été lancé pour rechercher des bénévoles pour jouer et assurer la logistique : « D'emblée 80 personnes ont répondu présent », se réjouit Jérôme Sourisseau. La mobilisation des habitants a permis la concrétisation de ce spectacle et, lors de la cérémonie des vœux, le maire a officialisé la date.

Jérôme Sourisseau orchestrait la première répétition.

PHOTO ANNE LACAUD

L'histoire de la commune

Ce son et lumière a été pensé pour narrer l'histoire de la commune par la voix d'un grand-père qui parle à son petit-fils. Les samedi 9 et dimanche 10 juillet, le public pourra ainsi découvrir une série de 15 tableaux allant des hommes préhistoriques en passant par les invasions barbares, la protestation des curés de Grande Champagne, la pose de la première pierre du pont de Bourg… jusqu'en 1945. L'ensemble du spectacle se déroule sur l'eau et la rive droite. Les spectateurs seront sur la rive gauche où une tribune de 300 places sera installée.

> Le public pourra découvrir une série de 15 tableaux allant des hommes préhistoriques jusqu'en 1945.

D'ici là les répétitions vont aller bon train au rythme de deux par semaine, tous les mardis et jeudis soirs jusqu'au jour J. Pour cette première répétition, chacun a commencé à prendre ses marques. Au fur et à mesure, c'est toute une mise en scène qui va se mettre en place. Les habitants, enthousiasmés par ce projet d'envergure, s'attellent depuis des semaines à la préparation des nombreux décors telle une pirogue ou encore un drakkar. Les quelque 220 costumes sont également en cours d'élaboration.

Subventions

Élus, membres d'associations et habitants ont également su s'entourer dans cette aventure avec le Village gabarier de Saint-Simon pour les scènes avec les gabares, El Paséo pour les scènes avec les chevaux et, Paolo Aldini pour le montage sonore. Un stagiaire de licence venu de Toulouse se chargera de la communication du 15 mai au 15 juin. Enfin, Jérôme Sourisseau tient à rappeler qu'un tel projet n'aurait pas pu voir le jour sans les subventions publiques et privées. « Le samedi soir, il y aura Polnareff et nous ! », lance le maire avec un brin d'humeur.

Séverine Caillé

Le spectacle débutera à 22 h 30. Avant cela, il sera possible de se restaurer sur place grâce au Multiple rural du village. Tarifs du spectacle : 9 euros et 5 euros pour les moins de 12 ans.

Du rap à Jean-Monnet

ANIMATION Le jeune rappeur américain Jay Kila et le DJ Jos se sont produits en show case jeudi

Drôle d'activité, jeudi à l'heure du déjeuner, dans le gymnase de l'établissement. Les élèves ont, en effet, pu assister à un show case du jeune rappeur new-yorkais Jay Kila soutenu par DJ Jos, du collectif Prolifik Records basé à Amiens, aux platines et scratches. Un élément rendu possible grâce à la complicité qui unit Jérôme Defrain, l'animateur culturel du lycée Jean-Monnet, et son homologue du Lisa angoumoisin Dimitri Alips.

Jay Kila, du bon rap US. O. F.

Ce dernier avait rencontré le rappeur à l'occasion du voyage de « L'Hermione » et de son arrivée à Yortown. Le courant était passé et l'Américain avait accepté avec enthousiaste l'invitation à venir en résidence de création à Angoulême en compagnie de DJ Jos. Une résidence au cours de laquelle un clip a été réalisé par les lycéens du Lisa. « Et c'est Jay qui a aussi voulu venir à Cognac », indique Jérome Defrain. Une excellente idée d'autant que le rappeur a visiblement du talent.

« Cela fait dix ans que nous travaillons en collaboration et traditionnellement, en mai, avant les révisions du bac, nous proposons une respiration aux jeunes, qu'il s'agisse d'ateliers ou d'événements », poursuit Jérôme Defrain. Des moments où les élèves sont aussi acteurs et pas simplement spectateurs. Ainsi, jeudi, ce sont des membres de la Maison des lycéens qui avaient mis en place le concert, l'atelier hip-hop du lycée cognaçais est venu danser, « et nous avons également eu la participation d'élèves du lycée Delage qui ont réalisé des panneaux de graffs ».

GENTÉ

L'avenir des communes inquiète

Le Conseil communautaire de Grande Champagne (CCGC) s'est réuni dans la salle des fêtes de Gentê mardi soir. Lors de cette réunion, Dominique Ségalen et Jérôme Prévautel ont présenté les prochaines étapes de la mise en place de l'agglomération et les obligations émanant de la loi Notre.

L'ordre du jour était conséquent mais le grand sujet qui occupait tous les esprits était le devenir des communes, du poids qu'auront encore leurs élus dans les compétences, anciennes et nouvelles, et des statuts. Ces derniers sont à redéfinir au moyen d'une procédure de révision mettant à plat toutes les compétences actuelles des cinq Communautés de communes, en comptant le Rouillacais.

Cette Communauté de communes n'a pas encore accepté le projet du préfet. Mais le « passer outre » du représentant de l'État risque fort de faire la différence et de ne pas prendre en compte le refus des habitants et de leurs élus. Les compétences obligatoires doivent être actées pour le 1er janvier 2017, les optionnelles le 1er janvier 2018 et les facultatives le 1er janvier 2019 et leur étude, indissociable des transferts de charge.

La réunion de la Communauté de communes de Grande Champagne a été l'occasion de parler des compétences. PHOTO C. R.

« Il ne s'agit pas de faire de mauvais coup avant le mariage en faisant des transferts en 2016, précise Véronique Marendat, la présidente de CCGC C'est une question d'éthique, un code de bonne conduite. » « Il ne reste plus que six mois », souligne un élu. « Oui, et à chaque réunion à venir, une nouvelle chose sera à faire et des décisions à prendre. »

Remplacement des agents

La question du personnel reste essentielle. Tous les élus sont bien conscients que, même si les changements se font sur trois ans, il est important de se positionner très vite. Pour la fiscalité, l'aide d'un cabinet d'experts sera nécessaire avant le mois d'octobre afin d'avoir un regard extérieur, neutre et objectif.

Le remplacement des agents devrait être facilité par la mise en commun des viviers mais il reste que l'intérêt de la future agglomération pèsera toujours plus que celui des anciennes Communautés de communes et de ces dernières.

Catherine Rabiller

Charente Libre

Agriculture

Le bio français a une aire timide

Plus d'un million d'hectares sont consacrés en France à l'agriculture bio, un chiffre en nette hausse ces dernières années. Et la production française couvre à 75% les besoins des consommateurs hexagonaux. Au point que les halles de Rungis ont inauguré lundi, en présence de François Hollande, un pavillon de 5.600 m² dédié exclusivement aux produits biologiques, ce qui en fait le plus gros centre d'approvisionnement d'Europe.

Tout semblerait donc prospérer dans la filière bio (chiffre d'affaires en hausse à 5,5 milliards d'euros) après des années frugales, s'il ne subsistait une question: la surface cultivée. Car, contrairement à de nombreux pays de l'Union européenne, la France ne consacrait que près de 4% de sa surface agricole au bio, là où l'Autriche avoisine les 20%. Un chiffre que la France s'était, en 2009, fixé lors du Grenelle de l'environnement comme objectif à atteindre en 2020.

Part de la surface agricole utile consacrée à l'agriculture bio

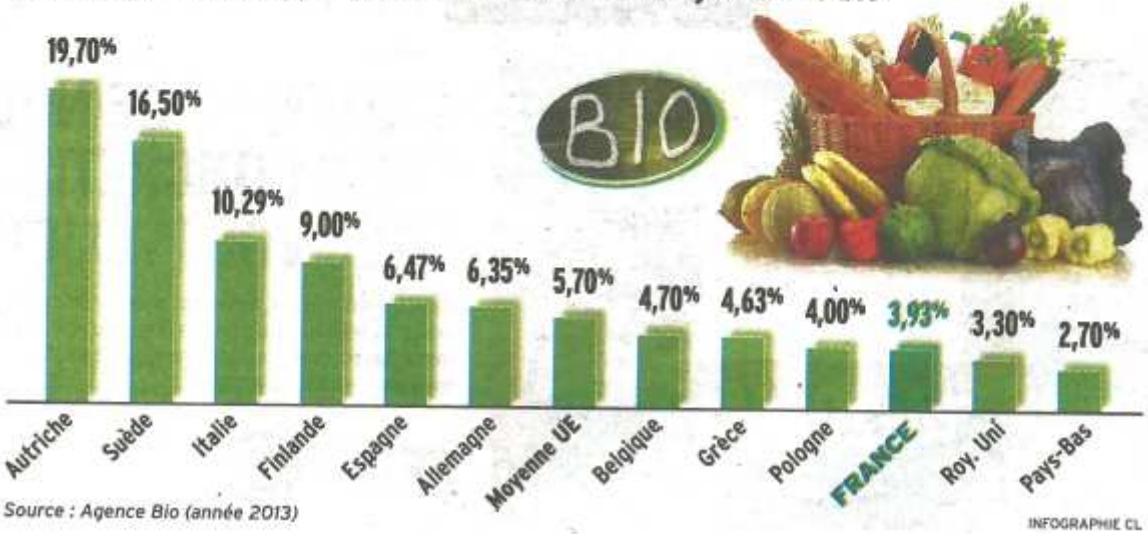

Source : Agence Bio (année 2013)

INFOGRAPHIE CL

■ L'affaire Denis Baupin a mis en lumière le harcèlement sexuel en politique ■ Une pétition dénonçant l'omerta a recueilli 13.000 signatures ■ Les élues charentaises parlent plutôt de machisme et de sexisme.

Harcèlement sexuel en politique: paroles de Charentaises

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Elles sont unanimes. De droite comme de gauche. Trentenaires ou quinquas. *«Un milieu sexiste qui fonctionne sur des règles viriles, oui. Un milieu où règne le harcèlement sexuel permanent et l'omerta, non.»* Alors que les claquages de string de Michel Sapin et les frasques de Denis Baupin alimentent depuis le début de la semaine les chroniques politiques et judiciaires, que le souvenir de DSK est encore chaud, les politiques charentaises ne versent pas dans le raccourci liant politique et harcèlement sexuel, pouvoir et soif de conquête féminine.

«Des mecs limites qui ont un problème avec le sexe ou les femmes, il y en a en politique, reconnaît Marianne Reynaud, élue à Cognac et assistante parlementaire de Marie-Line Reynaud. *Mais comme il y en a dans la société, dans les entreprises.» «La différence, c'est qu'il y a un effet loupe sur le politique. Et aujourd'hui, on exige que le politique soit irréprochable»*, analyse l'Angoumoisine Elise Vouvet, auteur du livre «Alter Egales» avec Aurore Bergé. Pourtant, une pétition intitulée *«Levons l'omerta»* a déjà recueilli près de 13.000 signatures depuis le début de la semaine. *«Si je l'avais reçue, je l'aurais signée»*, reconnaît Marianne Reynaud.

Elles ont toutes des petites histoires. Là un maire charentais limite. Ailleurs un adjoint *«lourdingue»*. Ici un directeur de cabinet dragueur qui devient odieux s'il n'obtient pas ce qu'il veut. *«Entre femmes, au-delà des clivages politiques, on en parle, on se soutient. Ça permet de décompresser»*, dit Marianne Reynaud quand Elise Vouvet note, aussi, une véritable *«solidarité de femmes sur ces sujets»*.

Sexisme et machisme

Ce qu'elles dénoncent, bien plus que le harcèlement, c'est le *«machisme»*, *«le sexisme»*, un système aux fondations *«patriarcales»*. *«L'inégalité qui existe dans la société existe en politique. Le combat, il faut le mener sur "à compétences égales, mandat égal"»*, estime Nicole Bonnefoy. À 58 ans, elle a eu du temps pour côtoyer les dinosaures de la politique qui ont vécu dans un entre-soi masculin pendant des années. Elle a eu son lot de remarques machistes. *«En 98, quand j'ai été élue à la région, je venais de divorcer de Jérôme* (Lambert, ndlr). *Un charmant camarade du PS a estimé que j'obtenais là ma prestation compensatoire.»* Mais la sénatrice, qui a assez de tempérament pour remettre en place les auteurs de propos déplacés ou d'assauts déviants, de modérer: *«Je ne veux pas jeter l'anathème sur tous les hommes. Il y a aussi des avances qui peuvent être séduisantes.»*

Le cauchemar d'une collaboratrice

Et d'autres qui sont destructrices. Comme celles subies par cette jeune femme, ex-collaboratrice de cabinet d'une collectivité charentaise. Ce n'est pas un élu qui l'avait ciblée. Mais un supérieur hiérarchique. Avances sans ambiguïtés. Propositions tout aussi directes. Elle a refusé. Son quotidien est devenu infernal. Reproches, vexations, réprimandes. Jusqu'à ce qu'elle craque. Elle a préféré partir, loin, quitter son job, sa région. *«Je n'ai rien dit. A l'élu non plus. Pour une raison simple: il n'y a rien de plus précaire qu'un collaborateur de cabinet. On peut être renvoyé en un mois, sans raison ni motif. Ça n'existe nulle part ailleurs. Et puis je ne voulais pas que ça se sache, de peur d'être grillée ailleurs.»* Aujourd'hui, loin, elle revit. Et observe l'affaire Baupin de près. *«Car je m'y retrouve.»* Malheureusement.

28% des femmes disent avoir déjà été victimes

Près d'un Français sur cinq (18%) a déjà été victime de harcèlement sexuel, dont près de trois femmes sur dix (28%), selon un sondage Elabe pour BFMTV publié jeudi.

Parmi les 18% de Français qui disent avoir déjà été victimes de harcèlement sexuel, 8% l'ont été «plusieurs fois». Une proportion qui monte à 13% chez les 28% de femmes déjà victimes, selon cette enquête.

Par âge, les 18-24 ans sont les plus nombreux, à hauteur de 27%, à dire «avoir déjà été personnellement victimes de harcèlement sexuel», devant les 25-34 ans (21%).

Pour 78% des personnes interrogées, le harcèlement sexuel est un «phénomène répandu». 85% des femmes le pensent, contre 70% des hommes. Enfin, face à ce phénomène, la société française est perçue comme «trop laxiste» par 80% des personnes interrogées (85% des femmes, 74% des hommes).

Sondage réalisé par internet les 10 et 11 mai auprès d'un échantillon de 950 personnes représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus selon la méthode des quotas.

Pour Nicole Bonnefoy, la politique n'est pas le terrain privilégié du harcèlement sexuel. «Le phénomène existe en politique comme dans le reste de la société.»

Photo archives Majid Bouzzit

Le Département adopte la motion «clause Molière»

La gauche n'a pas voté la motion. Elle s'interroge sur la légalité de la clause consistant à rendre obligatoire le français sur les chantiers.

Myriam HASSOUN
m.hassoun@charentelibre.fr

Lors de la commission permanente qui se tenait hier, les élus départementaux ont adopté une motion autorisant l'insertion de la clause dite «Molière» dans les cahiers des clauses administratives particulières des marchés publics. Cette clause qui fait tant parler, imaginée par Vincent You sur le chantier de la maison de retraite de Confolens, consiste à rendre obligatoire la langue française sur les chantiers. Avec, dans le viseur, l'idée de garantir la sécurité des ouvriers mais aussi et surtout d'empêcher les entreprises de faire appel aux travailleurs détachés, venus d'autres pays de l'Union européenne. *«Il s'agit de contrebalancer la concurrence déloyale qui détruit de très nombreux emplois locaux, participe à l'augmentation du chômage et pénalise notre protection sociale»*, souligne le Département qui se félicite: *«la Charente montre l'exemple!»*

Les élus départementaux, sous la présidence de François Bonneau, ont adopté la motion hier en commission. Photo archives Phil Messelet

Une motion déjà adoptée par d'autres élus locaux ailleurs en France (comme dans les Hauts-de-France) mais qui n'est pas du goût des élus de l'opposition charentaise. Le groupe de gauche a ainsi refusé de participer au vote de la motion, arguant d'un flou sur les termes de la clause, qui lie sécurité et usage de la langue française.

L'opposition s'interroge, dans un communiqué, sur la légalité de la clause Molière et se réclame du député de la Gironde, Gilles Savary, *«qui estime que le dispositif est discriminant, notamment parce que certains travailleurs étrangers établis en France y paient de façon normale leurs cotisations sociales.»*

Pour les élus de gauche, cette clause ne réglera pas la question des travailleurs détachés: *«La problématique est réelle pour les entreprises locales, mais la réponse de François Bonneau n'est pas adaptée»*, regrettent-ils.

Rouillacais

Gourinchas est «partagé» sur le choix

Le président de GrandCognac explique *«être partagé»* sur la volonté des élus du Rouillacais de refuser l'intégration à GrandCognac (lire CL de mardi). *«Je peux comprendre leur volonté parce que certaines communes se sentent plus proches d'Angoulême ou ont simplement envie de continuer dans une CDC du Rouillacais»*, explique celui qui s'est déjà déclaré candidat pour présider la nouvelle agglo. Véronique Marendat, la présidente de Grande-Champagne, estime elle que *«l'incertitude sur le périmètre* (de la future agglo) *rend les choses bien compliquées»*, mais Michel Gourinchas reste optimiste.

«On continue d'avancer dans notre travail. Christian Vignaud (le président de la CDC du Rouillacais) *vient d'ailleurs aux réunions même s'il y fait entendre sa différence.»*

Michel Gourinchas attend aussi de voir la mobilisation de la population du Rouillacais sur cette question. Leurs élus ont en effet décidé d'organiser des réunions publiques dans toutes les communes et même de distribuer des autocollants «J'aime le Rouillacais!» pour montrer leur opposition à l'arrêté préfectoral.

De son côté, Michel Gourinchas annonce qu'il va proposer à Christian Vignaud de venir expliquer la position de sa collectivité devant le conseil municipal de Cognac. Même s'il semble difficile de faire changer la décision préfectorale, la voie reste étroite pour intégrer une CDC qui refuse de fusionner.

■ JARDINS RESPECTUEUX

L'association basée à Châteaubernard essaime sa palette d'animations

L'association «Les Jardins respectueux» a tenu son assemblée générale mercredi soir à Châteaubernard. L'occasion d'examiner les comptes.

Les 7 700 euros comptabilisés en dépenses et en recettes par Céline Desmazières, la trésorière, et figurant au bilan financier de l'année 2015, présenté par Benoît Monadier, le coordinateur pédagogique salarié de l'association, résultent d'une estimation du coût du travail réalisé par des bénévoles sur la base du taux horaire d'un salarié employé sur les mêmes postes. *«C'est une disposition légale, prise en compte par les comptables, que nous appliquons nous aussi, au bilan d'Antenne nature loisirs et patrimoine»* (ANLP), a rappelé Michel Adam, le président d'ANLP, venu en ami. Toujours au plan comptable, *«Tous nos espoirs reposent sur le mécénat»*, a rappelé Benoît Monadier.

Stéphane Masson et Christophe Hottin (à droite), les deux dernières recrues de l'association «Les Jardins respectueux». Photo CL

4 976 participants aux animations

Parmi les «animations au jardin», qui ont rapporté globalement 36 000 €, la fête automnale de la courge bat tous les records d'affluence avec 2 100 entrées. 4 976 visiteurs se sont partagés entre les plaisirs des plantations de l'osier en février, du compostage, de la bourse aux plantes et sa fameuse banque de graines, puis de la balade des ânes, en avril, de la fête de la nature en mai dont la prochaine édition s'annonce pour les 21 et 22, les «rendez-vous au jardin» en juin... Seules les dates changent dans le mois pour ces différentes animations qui sont reconduites cette année.

La démarche de sensibilisation et d'éducation à l'environnement par la mise en place, la gestion et l'animation d'un réseau de jardins pédagogiques partagés, s'est appliquée au «Jardin de vie» de l'école de Celles, au «jardin des papillons» de l'école de La Providence de Cognac, au «jardin z'en santé» de Merpins, «de la gaieté» à Chérac, et au «Verger en bonne compagnie» du regroupement pédagogique de Challignac. 370 enfants et 50 bénévoles ont été impliqués dans ces animations «extérieures» des Jardins respectueux.

Enfin, en avril 2015, l'association a reçu un prix du développement durable du conseil du Pays Ouest Charente à l'abbaye de Fontdouce.

Jacques DESCHAMPS

■ CHÂTEAUBERNARD

Deux noms rejoignent l'Allée des Justes

La question évoquée par le maire Pierre-Yves Briand, lors du conseil municipal tenu jeudi soir sans soulever de protestations, sera officiellement soumise aux votes, à la prochaine réunion des élus de la mairie.

Les noms d'Henriette et Joseph Briand, grands-parents du maire, qui avaient caché un enfant juif de 4 ans chez eux pendant la Seconde Guerre mondiale, et qui ont été nommés pour cet acte de bravoure «Justes parmi les Nations» par le comité Yad Vashem en 2011, seront ajoutés à la dénomination Allée des Justes figurant sur les deux panneaux aux extrémités de cette voie, en face de la mairie.

«Freddy Robins m'a fait cette demande par écrit. Il est de retour en France et sera à Châteaubernard pour la cérémonie du 18 Juin», a déclaré le maire.

Freddy Robins, 81 ans, Rubinsztajn de son vrai nom, l'enfant juif recueilli, né en Pologne et réfugié en France en 1939, où il sera baptisé catholique par la volonté d'Henriette et Joseph Briand, affublé du nom de Robin, pour tromper l'occupant, a fait carrière en Australie dans la restauration.

Frelons asiatiques. Malgré la loi Notre qui limite la compétence générale des Départements, ce dernier souhaite proroger son initiative d'aide à la destruction des nids de frelons asiatiques.

Freddy Robins (2e à droite) revient à Châteaubernard pour les grandes occasions. Photo archives CL

4 567 nids ont été détruits en Charente depuis 2012, avec la participation financière du Département, ce qui lui est désormais proscrit. De nouvelles modalités d'action sont définies: la participation financière du Département sera limitée à 50% maximum du restant à charge de la commune, après le règlement partiel de l'opération par les particuliers.

Jean-Pierre Doublet, conseiller délégué aux espaces verts, a fait circuler sur la table du conseil, une planche où sont épinglés et mesurés des cadavres de frelons asiatiques et européens, à des fins de comparaison.